

temps après le départ de lord Durham, n'était pas à Québec à l'arrivée de la *Pique*. M. Poulett Thomson ne débarqua que le 19, jour où il fut assermenté et prit en mains les rênes du gouvernement.

Le nouveau gouverneur ne passa que quelques jours à Québec, et se rendit, le 23 octobre, à Montréal, devenu récemment la capitale du Bas-Canada.

Pour tout autre que notre nouveau gouverneur, malgré tous les pouvoirs et privilèges qui s'attachaient à sa charge, la tâche n'eût pas été facile à remplir. Il lui fallait d'abord, pour obéir à ses instructions, obtenir l'assentiment du Haut et du Bas-Canada au projet d'union des deux provinces. Or, comme il était naturel de s'y attendre, la population presque tout entière du Bas-Canada était opposée à une union dont le but évident était de la noyer. Heureusement pour lui, il n'y avait pas là de législature à consulter, le Conseil Spécial, qui était supposé représenter les intérêts des habitants de cette province, ne représentant de fait qu'une infime minorité d'origine anglaise.

Cependant par un certain respect pour les formes constitutionnelles, il convoqua, pour le 11 novembre, à Montréal, les membres de ce Conseil, nommés par son prédécesseur.¹

1. L'Acte impérial suspendant la constitution du Bas-Canada et établissant un Conseil Spécial avait été sanctionné par la Reine le 10 février 1833, et promulgué en Canada le 29 mars suivant. La *Gazette Officielle* du 5 avril contenait une proclamation de Sir John Colborne convoquant le Conseil à Montréal pour le 18 du même mois. Ce corps était composé de 22 membres, dont voici les noms :

Les hons. C.-E.-C. de Lery, et Jas. Stuart, de Québec ; John Neilson et William Walker, Ecrs, do ; Amable Dionne, Ecr., Kamouraska ; Chs.-E. Casgrain, Ecr., Rivière-Ouelle ; l'honorable M.-P. de Sales Laterrière, Eboulements ; — les hons. T. Pothier, P. McGill, et P. de Rocheblave, de Montréal ; Sam. Gerrard, Jules Quesnel, Wm.-P. Christie, Turton Penn, John Molson, Ecrs., aussi de Montréal ; l'hon. Jas. Cuthbert, Berthier ; l'hon. B. Joliette, St-Paul, Lavaltrie ; Jos.-E. Faribault, Ecr., l'Assomption ; Paul-H. Knowlton, Ecr., de Brome ; Ichabod Smith, Ecr., de Stanstead ; — Jos. Dionne, Ecr., St-Pierre-les-Becquets ; Etienne Mayrand, Ecr., Rivière-du-Loup.

A l'ouverture de la 1^{re} Session, MM. de Lery, Laterrière, Amable Dionne, C.-E. Casgrain, Joseph Dionne et Ichabod Smith étaient absents.

[Puisque, dans la liste que donne Gérin-Lajoie des membres du fameux Conseil Spécial, dont le souvenir est toujours resté impopulaire, se trouve le nom de l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain, mon père, il est de mon devoir de dire pourquoi il consentit à faire partie de ce Conseil et quelle conduite il y tint.

L'honorable C.-E. Casgrain avait été élu député à la chambre d'Assemblée par le comté de Kamouraska en 1830, mais il n'y avait consenti qu'après les